

## FONCTIONS DU COMITÉ (LSSSS, ART. 212)

Les trois fonctions du comité des résidents sont de :

- Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations;
- Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement;
- Défendre les droits et les intérêts collectifs des usagers ou, à la demande d'un usager, ses droits et ses intérêts en tant qu'usager auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente.

## RESPONSABILITÉ DU RÉSIDENT

La responsabilité du résident implique une réflexion dans ses relations humaines et ses attitudes qui empreinte des éléments ci-dessous :

- Faire preuve de respect envers les membres du personnel et les autres résidents et s'abstenir de toute forme de discrimination et de violence.
- Prendre connaissance du « Guide d'accueil du résident » et en respecter le contenu.
- Observer les principes d'hygiène, de salubrité et de sécurité.
- Respecter les biens d'autrui, l'environnement physique et le matériel appartenant à l'établissement.
- Respecter la vie privée et l'intimité des autres résidents.
- Contribuer, dans la mesure de ses capacités, à assurer un environnement calme et agréable. Étant responsable de ses actions et assumant les conséquences, aucun acte d'intimidation, de harcèlement, de violence physique ou verbale n'est toléré à l'égard du personnel et des résidents.
- S'abstenir d'offrir de l'argent ou des présents à un employé, car il est interdit à celui-ci d'en recevoir, sur une base individuelle.
- Collaborer à ses soins et services, selon ses capacités.
- Transmettre toute l'information nécessaire (besoins, habitudes de vie...) à l'élaboration du plan d'intervention et collaborer à sa mise en place.
- Prendre part, le plus possible, aux activités communautaires et sociales de l'établissement.

## COMPOSITION DU COMITÉ

APPOSER ÉTIQUETTE (Arial 11 noir)

NOM DU CHSLD  
(en majuscule et écrit comme plus bas)

Chambre xxx : Prénom et nom

Chambre xxx : Prénom et nom

## POUR JOINDRE LE COMITÉ

### Par la poste :

CHSLD de Sainte-Catherine  
Comité des résidents  
3065, boulevard Marie-Victorin  
Sainte-Catherine (QC) J5C 1Z3  
Tél.: 450-290-7646, poste 6399

CHSLD de Saint-Jean-sur-Richelieu  
Comité des résidents  
40, rue Labrèche  
Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 0J3  
Tél.: 450-529-7646, poste 7399

CHSLD de Granby  
Comité des résidents  
80, rue Godue, Granby (Qc) J2J 2Z7  
Tél.: 450-305-7646, poste 5399

### Par courrier interne :

En déposant dans la boîte « courrier et suggestions » située à l'accueil.

DG-08-R2/Comité des résidents-Brochure promotionnelle



## Le comité des résidents

*À l'écoute de vos besoins!*

